



# INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-GENEST-MALIFAUX

site internet

[www.st-genest-malifaux.fr](http://www.st-genest-malifaux.fr)

## MANIFESTATIONS SUR NOTRE VILLAGE

### ■ JUILLET

- ◆ **Jeudi 1<sup>er</sup> juillet, salle polyvalente de la mairie, à 19h30 :**  
Assemblée Générale de l'ASSGM.
- ◆ **Vendredi 2 juillet, salle polyvalente de la mairie, à 20h00 :** Assemblée Générale du Club de Rugby.
- ◆ **Samedi 3 juillet :**
  - **salle du Conseil de la mairie, à 10h00 :** la Société d'Histoire du Pays de Saint-Genest-Malifaux présentera son bulletin n°18 accompagné d'un CD. Ce lancement sera suivi de la visite du local mis à disposition par la mairie qui permettra des réunions d'échanges et des activités diverses qui seront proposées par la Société d'Histoire (*voir encadré p 6*).
  - **sur les terrains municipaux du stade de la Croix de Garry :** concours de pétanque organisé par la Pétanque Génésienne.
  - **sur les terrains à l'arrière de la mairie, à 14h00 :** challenge organisé par la Boule Montagnarde, 16 doublettes, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> division FFSB.
- ◆ **Du lundi 5 juillet au vendredi 30 juillet :**
  - centre de loisirs "La Ruche" pour les enfants et jeunes de 3 à 12 ans, information AFR de Saint-Genest-Malifaux.
  - camp foot-loisirs pour les jeunes nés entre 1995 et 2003, information auprès de l'ASSGM.



N°38

JUILLET 2010

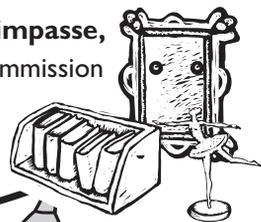
♦ **Mardi 6 juillet, en après-midi** : "Sorties découvertes et terroir" au lycée agricole - Inscriptions à l'Office du Tourisme (voir encadré p 15 à 17).

♦ **Vendredi 9 juillet, pavillon d'animation du camping de La Croix de Garry, de 19h15 à 21h00** : la cave Marcon organise un "atelier saveurs" intitulé "Tous ensemble à la découverte d'une région : Pays de Loire et Languedoc-Roussillon" (voir encadré p 7).



♦ **Samedi 10 juillet, lycée agricole, site de la Diligence, de 15h00 à 18h00** : 2<sup>e</sup> marché des producteurs du Pilat. Ils proposeront leurs produits du terroir, yaourts, œufs, volailles, foie gras, charcuterie, viande bovine et ovine, fromages de vache et de chèvre, glaces, produits de la ruche...

♦ **Dimanche 11 juillet, sur la place de la mairie et dans l'impasse, de 8h00 à 18h00** : 9<sup>e</sup> édition du vide-greniers organisé par la Commission Municipale d'Animation. La Société d'Histoire tiendra un stand pour proposer ses publications et rencontrer les passionnés d'histoire (voir encadré p 7).



♦ **Mardi 13 juillet, en soirée** :

- à partir de 21h30, dans le village : défilé musical
- vers 22h30, feu d'artifice tiré au-dessus de l'Espace Jules Verne (plateforme de la zone artisanale des 3 Pins).
- à partir de 23h30, bal populaire (voir encadré p 7).

♦ **Mercredi 14 juillet, terrains à l'arrière de la mairie, à 14h00** : Challenge du Président entre sociétaires - système Aurard, changement à chaque partie, organisé par la Boule Montagnarde.

♦ **Samedi 17 juillet, terrains de boules de la Croix de Garry** : concours de pétanque organisé par les classards 2011.

♦ **Du jeudi 22 juillet au mardi 3 août, Espace Jules Verne, dans le hall** : exposition sur Saint-Genest-Malifaux présentée par la Société d'Histoire dans le cadre de "Concerts en balades et scènes aux champs" organisé par le Parc Naturel Régional du Pilat (voir encadré p 9).

♦ **Vendredi 23 juillet,**

- terrains derrière la mairie, à 16h30, en semi-nocturne : concours de boules entre sociétaires organisé par la Boule Montagnarde (casse-croûte offert).

- Marches de l'été avec 1 journée de randonnée et découverte organisée par l'Office du Tourisme (voir encadré p 13 à 15).

- ◆ **Samedi 24 juillet, à l'église, à 20h30** : un grand moment de musique classique avec la venue du célèbre musicien Bernard Soustrot, trompettiste et de Jean Delyndt, organiste. Les places seront en vente à l'Office du Tourisme à compter du samedi 3 juillet et le soir même à l'entrée. (tarif : 15 €). Il est organisé par la Commission Municipale d'Animation (voir encadré p 8).



- ◆ **Du samedi 24 juillet au dimanche 8 août, salle polyvalente de la mairie** : exposition de peintures par les Artistes Indépendants Foréziens. Entrée libre. Ouverture tous les jours de 15h à 19h et les jeudis 29 juillet et 5 août ainsi que les dimanches 25 juillet et 1<sup>er</sup> août de 9h30 à 12h et de 15h à 19h. Vernissage le samedi 24 juillet à 18h.
- ◆ **Mardi 27 juillet, en après-midi** : sorties "découvertes et terroir" à la ferme Odouard - Renseignements et inscriptions à l'Office du Tourisme (voir encadré p 15 à 17).

3

## concerts & scènes en balades aux champs

- ◆ **Jeudi 29 juillet, en après-midi, dans le village et ses alentours** : "Concerts en balades et scènes aux champs". Dans le cadre de son programme culturel, le Parc Naturel Régional du Pilat présentera un de ces événements sur Saint-Genest-Malifaux. Plusieurs séquences animeront l'après-midi : balade, exposition, spectacle,... (voir encadré p 9 et 10).
- ◆ **Samedi 31 juillet, terrains du stade de La Croix de Garry** : concours de pétanque organisé par la Pétanque Génésienne.

## ■ AOÛT

- ◆ **Mardi 3 août** : "Sorties découvertes et terroir" à la Pause Glacée - Inscription à l'Office du Tourisme (voir encadré p 15 à 17).
- ◆ **Vendredi 6 août, pavillon d'animation du camping de La Croix de Garry, de 19h15 à 21h** : la cave Marcon organise un 2<sup>e</sup> atelier saveurs "Tous ensemble à la découverte d'une région" (voir encadré p 7).
- ◆ **Samedi 7 août, terrains à l'arrière de la mairie, à 14h** : Challenge de la Boule Montagnarde, organisé par l'association, avec 16 doublettes, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> division FFSB.



- ◆ **Jeudi 12 août, terrains de boules à l'arrière de la mairie** : la Boule Montagnarde organise à 8h30 le But d'honneur entre sociétaires et à 14h30 la Complémentaire entre sociétaires (soupe de choux offerte matin et soir, avec épouses).
- ◆ **Vendredi 20 août, salle polyvalente de la mairie, de 16h15 à 19h00** : don du sang.
- ◆ **Samedi 21 août, terrains de la Croix de Garry** : concours de pétanque organisé par la Pétanque Génésienne.
- ◆ **Dimanche 22 août, terrains à l'arrière du Café des Promeneurs** : concours de pétanque à la mêlée - Renseignements au 04 77 53 07 74.
- 4 ◆ **Mardi 24 août, en après-midi** : "Sorties découvertes et terroir" à la Ferme Margot - Inscription et renseignements à l'Office du Tourisme (voir encadré p 15 à 17).
- ◆ **Samedi 28 août, terrains de la Croix de Garry** : concours de pétanque organisé par l'association ACCA.
- ◆ **Samedi 28 et dimanche 29 août, place du 19 mars 1962** : vogue annuelle.
- ◆ **Lundi 30 août, terrains à l'arrière de la mairie** : Challenge Eden-Roc, système Aurard, sociétaires et invités organisé par la Boule Montagnarde.



## ■ SEPTEMBRE

- ◆ **Dimanche 5 septembre, au départ du petit gymnase** : journée de randonnées organisée par l'APPEL (Association Philanthropique de Parents d'Enfants Leucémiques) et la Commission Municipale d'Animation avec 3 circuits de 7, 14 et 21 km (voir encadré p 11).
- ◆ **Samedi 11 septembre, lycée agricole, site de la Diligence, de 15h00 à 18h00** : 3<sup>e</sup> marché des producteurs du Pilat.
- ◆ **Jeudi 16 septembre, Espace Jules Verne, salles Nautilus-Nemo** : le Club de l'Amitié organise sa rencontre automnale.



- ◆ **Vendredi 17 septembre, pavillon d'animation du camping de la Croix de Garry, de 19h15 à 21h** : la cave Marcon organise un 3<sup>e</sup> atelier saveurs "Tous ensemble à la découverte d'une région" (voir encadré p 7).

♦ **Samedi 18 et dimanche 19 septembre : journées du patrimoine.**

La Société d'Histoire, comme les années précédentes propose :

- samedi 18 et dimanche 19, salle polyvalente de la mairie, de 9h à 12h et de 14h à 18h : exposition sur le "Patrimoine bâti ancien et modernité".
- dimanche 19, salle des mariages de la mairie, à 10h : assemblée générale de la Société d'Histoire précédée d'un diaporama sur "Les chemins du Roy" présenté par Jacques Laversanne (voir encadré p 11).

♦ **Du mercredi 22 au dimanche 26 septembre : 4<sup>e</sup> festival Jazz au Sommet avec concerts et apéro-jazz sur différents sites. Voici la programmation retenue sur Saint-Genest-Malifaux :**

- **dimanche 19 septembre, sur le marché, à 11h :** inauguration et concert cocktail avec Spam Orchestra.
- **mercredi 22 septembre, cinéma Jules Verne, à 16h :** ciné-concert jeune public avec Le Triplex à Cordes jouant sur l'Émigrant (film de Charline Chaplin) et sur Quest (court métrage d'animation de Thomas Stellmach).
- **vendredi 24 septembre, devant l'église, à 18h :** apéro-jazz avec la chorale de Planfoy puis **au cinéma Jules Verne, à 20h30 :** concert de Thierry Peala Tri.
- **samedi 25 septembre, devant l'église, à 18h :** apéro-jazz avec Glik puis **au cinéma Jules Verne, à 20h30 :** concert de Mina Agossi Quartet.
- **dimanche 26 septembre, à Chaussître, à 15h :** rando-jazz familiale avec Les Oignons (départ de Valadon) (voir programmation complète dans l'encadré p 12).

♦ **Vendredi 24 et samedi 25 septembre, place du 19 mars 1962 : cirque avec spectacle de clowns.**

Journées  
européennes  
du patrimoine

on y va tous!

5



**Cinéma Jules Verne - Films prévus au mois de juillet**

**horaires d'été jusqu'en septembre :  
vendredi et samedi soir à 21h00, dimanche à 18h00 et à 20h30**

du 2 au 5 juillet : "Prince of Persia" et "Sex of the City 2"

du 8 au 12 juillet : "L'agence tous risques", "L'arnacœur" et "Tout ce qui brille"

du 16 au 19 juillet : "Fatal Bazooka", "La tête en friche"

du 23 au 26 juillet : "Shrek 4" et "Les meilleurs amis du monde"

du 30 juillet au 2 août : "Twilight 3 Hésitation"

**Fermeture annuelle du cinéma : du mardi 31 août au jeudi 9 septembre 2010**

■ **SAMEDI 3 JUILLET,**  
**à 10h, dans la salle des mariages de la mairie :**  
**lancement du bulletin n°18 de la Société d'Histoire du Pays de**  
**Saint-Genest**

La Société d'Histoire poursuit son œuvre de conservation du patrimoine oral. Cette année, dans un CD, nos Anciens nous feront partager leur amour pour la vache de trait, ils nous feront passer de la moisson (à la faux) à la cuisson du pain, nous feront découvrir le métier du passementier, les aventures des pompiers, la tourné du facteur et la vie rude d'un couple d'agriculteurs témoins d'un temps si proche et pourtant déjà oublié... avec quelques facétieuses chansons en patois !

Le bulletin nous parlera des malheurs du temps quand, sous Louis XIV, la guerre, les épidémies et le refroidissement climatique semaient la mort et la misère dans tout le pays, avec le témoignage des curés. Malheurs encore quand, à la veille de la Révolution, les chenilles dévasteront les bois.

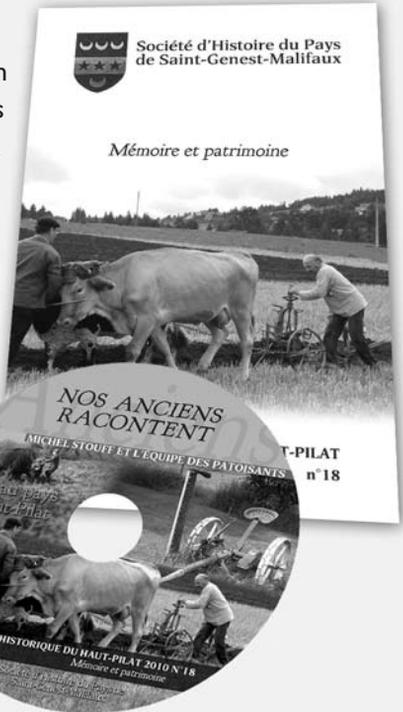
Quelques figures fortes du pays seront évoquées :

l'institutrice, le héros de guerre oublié, les participants au comice ... sans oublier la bête du Bessat ! On passera de la généalogie des Tardy du Bois, de Montravel ou de Montbel aux voyages de leurs descendants, sur les mers ou dans leur cabinet de lecture. Un article racontera également la vie et l'œuvre de Jean-Baptiste Chausse, missionnaire en Afrique noire, évangéliste en des pays surprenants qui deviendront bientôt colonies.

Encore des voyages, avec les Zeppelins survolant le Pilat et les trop nombreux avions qui se sont écrasés sur cette montagne des brumes, comme ce Dakota américain au crêt de Botte en 1944 avec ses vingt malheureuses victimes.

Enfin sera lancé avec curiosité le premier épisode d'une série de randonnées à pied sur les chemins qu'arpentaient au temps des rois les colporteurs, les cortèges chamarrés des mules, les bestiaux partant pour la ville, ou les lourds charrois de bois.

La matinée se terminera par la visite et l'inauguration de la salle archives de la Société d'Histoire et un verre de l'amitié.



## **ATELIERS SAVEURS** **au pavillon d'animation** **du camping de la Croix de Garry**

Durant l'été 2009, 3 ateliers-découvertes sur les saveurs et l'art de les associer, ont été proposés par la cave Marcon en collaboration avec des commerçants genésiens. Pour la saison estivale 2010, une nouvelle thématique a été retenue "Tous ensemble à la découverte d'une région" avec 3 dates à retenir : **vendredi 9 juillet à 19h15, vendredi 6 août à 19h15 et vendredi 17 septembre à 19h15.**

Le premier atelier nous fera découvrir des vins du Pays de Loire et du Languedoc-Roussillon qui accompagneront des recettes ou des produits typiques de ces régions proposés par la **poissonnerie Fontbonne** et le **traiteur Loubier**. Les noms des régions à découvrir lors des Ateliers Saveurs des vendredis 6 août et 17 septembre seront donnés prochainement (flyers et renseignements à l'Office du Tourisme).

Les réservations se font à l'Office du Tourisme (1, rue du Feuillage - tél. 04 77 51 23 84) à partir du 2 juillet pour celui du 9 juillet. La participation est de 4 €).



## ■ **DIMANCHE 11 JUILLET,** **dans le village autour de la mairie, de 8h à 18h** **9<sup>E</sup> ÉDITION DU VIDE GRENIERS**

L'emplacement reste fixé à 6 € pour 3 mètres linéaires. Les sommes perçues seront versées au profit du Centre Communal d'Aide Sociale (CCAS). L'entrée pour les visiteurs est gratuite.

**Inscription préalable obligatoire auprès du secrétariat de la mairie.**

La Société d'Histoire sera également présente au vide-greniers. Ce sera l'occasion de bavarder avec des membres de la Société et pouvoir acquérir des publications récentes ou plus anciennes encore disponibles qui manquent à votre collection.

## ■ **MARDI 13 JUILLET, à partir de 21h30** **SOIRÉE FESTIVE**

- **à partir de 21h30** : la fanfare de Saint-Just-Malmont animera le cœur du village et emmènera la foule en direction de la salle Jules Verne (rendez-vous place de l'église avec vente de lampions chez I.D.K.DO).
- **vers 22h30** : des pompiers bénévoles de Saint-Genest et un professionnel tireront le feu d'artifice d'une des plateformes de la zone artisanale des 3 Pins.
- **à partir de 22h30** : les jeunes classards 2011 vous invitent au bal populaire qu'ils organisent pour terminer, avec la danse, cette soirée festive.



■ **SAMEDI 24 JUILLET, à 20h30, à l'église**

## **CONCERT "ORGUE et TROMPETTE"**

**Proposé par la Commission Municipale d'Animation.**

Un grand moment de musique classique avec la venue des célèbres musiciens **Bernard Soustrot**, trompettiste et de **Jean Dekyndt**, organiste.

On ne présente plus Bernard Soustrot, grand Ambassadeur de l'école Française des cuivres.

8 Couronné plusieurs fois par de grands Prix internationaux (Genève, Prague,...)

Bernard Soustrot parcourt le monde,

invité par les grands orchestres

et les grands chefs. Grand Prix

de l'Académie du Disque Français, il conjugue, à l'expression de son art, une action de directeur artistique de grands festivals, et de professeur au conservatoire.

Originaire du Nord de la France, Jean Dekyndt débute ses études musicales au Conservatoire de Lille et les poursuit au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Il obtient en 1974 le Prix du concours d'orgue R. Lartisien. Invité de nombreux festivals, il se produit régulièrement en récital, en soliste avec orchestre ou en duo avec le trompettiste Bernard Soustrot. Il est aujourd'hui organiste de la Cathédrale Saint Pierre de Montpellier et titulaire du grand orgue de la Cathédrale Saint Nazaire de Béziers. Jean Dekyndt complète sa carrière de musicien par des fonctions pédagogiques et administratives en assurant la direction du Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier Agglomération. En 2004, il est nommé Chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres.

### PROGRAMME

*Trois Voluntaries (trompette et orgue) de William Boyce, Voluntary V en ré Majeur (largetto, Vivace) transcrits par Jean Dekyndt, Voluntary IV en sol mineur (largetto, Allegro), Voluntary I en ré Majeur (largetto, Vivace), Prélude et fugue en ré mineur, BWV 539 (orgue) de Jean-Sébastien Bach, Concerto en ré mineur, opus 4 n°3 (trompette et orgue) de William Babel transcrits par Jean Dekyndt, Adagio, Allegro, Adagio. Puis après l'entracte : Concerto en la mineur (orgue) de Vivaldi-Bach, Concerto n°6 en ré mineur (trompette et orgue) de Michel Corrette, Allegro transcrit par Jean Dekyndt, Andante, Presto.*

**Informations pratiques :** places en vente à l'Office du Tourisme à compter du samedi 3 juillet et le soir même à l'entrée - Tarif : 15 €



■ JEUDI 29 JUILLET, de 15h30 à 20h

## CONCERTS EN BALADES ET SCENES AUX CHAMPS



Dans le cadre de son programme culturel, le Parc Naturel Régional du

Pilat organise un de ces événements sur Saint-Genest-Malifaux. Cette manifestation a pour objectif d'allier le loisir de la marche, la découverte de sites naturels du Parc et la présentation de spectacles en plein air. Voici le programme de l'ensemble des activités qui se dérouleront à Saint-Genest-Malifaux.

→ À 15H30 : BALADES "LES BOIS DE SAINT-GENEST"

Une longue balade sans difficulté autour de Saint-Genest-Malifaux pour découvrir les "Hauts Plateaux" du Pilat et la fraîcheur de ses bois. Du bois de la Trappe au bois Ternay en passant par le bois des Gauds, nous devrions ce jour-là nous protéger des ardeurs du soleil avant de rejoindre le village au pied du Mont Chaussitre.

- **Centres d'intérêt** : ancienne retenue du Sapt, la rivière Semène, architecture rurale traditionnelle  
Dénivelé 210 mètres - Difficulté : circuit un peu long (9 km - 3 heures), mais sans difficulté et bien ombragé.
- **Informations pratiques** : départ de la place du 19 mars 1962.



→ À PARTIR DE 17H :

### EXPOSITION ET PRÉSENTATION

- **Patrimoine du village** : Pourquoi le nom de Jules Verne pour le cinéma ? Vous en saurez plus en découvrant l'histoire du pays de Saint-Genest-Malifaux : exposition et présentation dans le hall de l'Espace Jules Verne.
- **Approche de la Biodiversité** : faune et flore dans les bourgs. Jardins, murets, maisons,... autant de sites d'accueil pour la faune et la flore au sein des villages.

- **Informations pratiques** : exposition dans le hall de l'Espace Jules Verne, rue Jean Meunier.





→ À 19H : 1789 SECONDES DE CIA  
(COMPAGNIE INTERNATIONALE ALLIGATOR)

THÉÂTRE DE RUE

10

1789 secondes ("1789") met en scène, en rue, en vie la Révolution Française au beau milieu du quotidien du XXI<sup>e</sup> siècle. Le public citoyen est précipité dans ces années de lumières, d'obscurité et de passion. Loin du cours d'Histoire, on se questionne sur les droits de l'homme... et de la femme ! L'abolition des privilèges, l'esprit de résistance... Une rue pour une arène, une piste, un terrain de jeu. Un marathon d'une demi-heure chrono, où les événements de l'époque résonnent de manière espiègle avec ceux d'aujourd'hui. Liberté, Egalité, Fraternité ont-ils encore de beaux jours devant eux ?

• **Informations pratiques** : le spectacle se déroulera rue du Docteur Bergazzi.

Un fléchage est prévu dans le village pour indiquer les différents lieux de rendez-vous.

**Attention** : pour la rue Docteur Bergazzi, de 14 h à 21h le stationnement sera interdit, de 16 h à 21h la circulation sera interdite et de 19h à 20h, l'accès piétons sera fermé pendant la durée du spectacle dans toute la rue.



→ VERS 20H30 : APRÈS-SPECTACLE AUTOUR D'UN REPAS AVEC LES ARTISTES auprès d'un des restaurateurs qui s'est engagé à utiliser des produits issus de producteurs locaux du Parc du Pilat.

• **Informations pratiques** : réservation à l'auberge du Sapt (au 04 77 39 09 29 ou 04 77 39 01 38). Menu à 15 € (fromage ou dessert) ou à 18 € (fromage et dessert) : cassolette de crudités aux Pommes du Pilat (Les Balcons du Pilat), viande du jour et sa garniture de légumes, toast au chèvre chaud du Pilat (J.-F. Margot) ou faisselle fermière (J.-F. Margot) et son nappage de crème ou coulis de fruits rouges ou tarte aux Pommes du Pilat (Les Balcons du Pilat) ou pâtisserie du Domaine du Sapt.

## ■ DIMANCHE 5 SEPTEMBRE

### MARCHES co-organisées par l'association APPEL et la municipalité



Pour cette 9<sup>e</sup> édition, trois circuits sont proposés. Les inscriptions, le départ et le retour sont organisés à partir du petit gymnase du complexe sportif de la Croix de Garry. Un rafraîchissement est offert au retour de chaque circuit. En raison de la différence kilométrique des randonnées, les horaires de départ sont les suivants :

- **circuit de 7 km** : départs de 8h à 15h (balade offrant le plaisir des sous-bois et la découverte de jolis points de vue).
- **circuit de 14 km** : départs de 8h à 14h (1 ravitaillement est organisé à mi-parcours).
- **circuit de 21 km** : départs de 8h à 12h (2 ravitaillements sont prévus sur le circuit).

Le montant demandé au moment de l'inscription pour la participation est de 3 € pour le petit circuit, 5 € pour celui de 14 km et 7 € pour celui de 21 km. Les sommes reviennent à l'APPEL pour monter des activités destinées aux enfants soignés à l'Institut de Cancérologie. Venez nombreux soutenir l'APPEL. Merci de votre aide pour ces enfants.

*Recommandations : chaussures adaptées à la marche, vêtements de protection en cas de fraîcheur du temps ou de pluie.*

**Renseignements à l'Office du Tourisme à  
Saint-Genest-Malifaux au 04 77 51 23 84**



## ■ SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

### JOURNÉES DU PATRIMOINE

- **Les samedi 18 et dimanche 19, salle polyvalente de la mairie, de 9h à 12h et de 14h à 18h** : la Société d'Histoire organise une exposition sur le thème "Patrimoine bâti ancien et modernité". En comparant des photos anciennes de fermes, bâtiments ou hameaux avec les mêmes en prises de vues récentes, on pourra voir comment ce patrimoine a été préservé et rénové.

- **Dimanche 19, salle des mariages de la mairie, à 10h** : assemblée générale. Elle sera précédée d'un diaporama sur "Les chemins du Roy" présenté par Jacques Laversanne.



17 ► 26 septembre 2010  
JAZZ au SOMMET

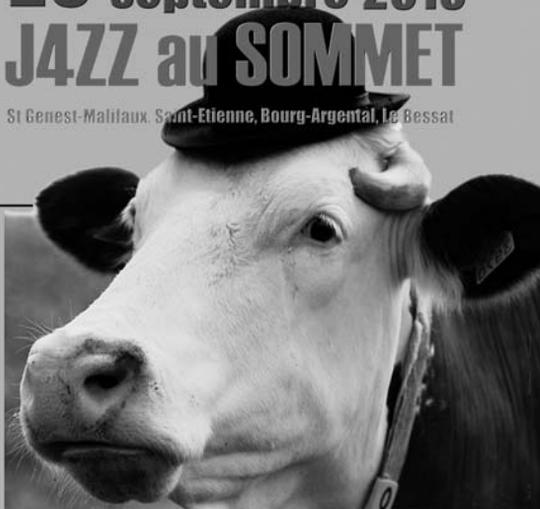
St Genest-Malifaux, Saint-Etienne, Bourg-Argental, Le Bessat

■ **FESTIVAL JAZZ  
AU SOMMET - édition 2010**

Pour cette quatrième édition, l'association "Jazz au Sommet" vous invite à la découverte du jazz.

**Voici le programme complet :**

- **vendredi 10 septembre à 18h30** : vernissage de l'expo-photo de Niko Rodamel (boutique Harmonia Mundi à Saint-Etienne).
- **vendredi 17 septembre à 20h30** : concert de Daniel Mille et Stéphane Chausse, au cinéma Le France à Saint-Étienne.
- **dimanche 19 septembre à 11h** : inauguration et concert-cocktail avec Spam Orchestra sur marché de Saint-Genest-Malifaux.
- **mercredi 22 septembre à 16h** : ciné-concert jeune public avec Le Triplex à Cordes jouant sur l'Emigrant (film de Charlie Chaplin) et Quest (court-métrage d'animation de Thoams Stellmach), au cinéma Jules Verne de Saint-Genest-Malifaux.
- **mercredi 22 septembre à 20h30** : concert de Trio Barolo à l'auberge de la Jasserie au Bessat.
- **jeudi 23 septembre à 13h30 et 15h** : ciné-concert avec José Caparros Quartet pour les écoles et le collège au cinéma Jules Verne de Saint-Genest-Malifaux puis **à 20h30** au cinéma Le Foyer à Bourg-Argental.
- **vendredi 24 septembre à 13h30** : ciné-concert avec José Caparros Quartet pour les écoles au cinéma Le Foyer à Bourg-Argental puis **à 18h** : apéro-jazz avec la chorale de Planfoy devant l'église à Saint-Genest-Malifaux suivi **à 20h30** du concert de Thierry Peala Trio au cinéma Jules Verne.
- **samedi 25 septembre à 18h** : apéro-jazz avec Glik devant l'église à Saint-Genest-Malifaux puis **à 20h30**, concert de Mina Agossi Quartet au cinéma Jules Verne
- **dimanche 26 septembre à 15h** : rando-jazz familiale avec Les oignons au crêt de Chaussitre (départ de Valadon à Saint-Genest-Malifaux).



[www.jazzausommet.com](http://www.jazzausommet.com)

**PREMIER APERÇU DES ANIMATIONS DE LA SAISON AUTOMNALE**

- **Jeudi 14 octobre, au cinéma Jules Verne** : reportage audiovisuel dans le cadre des "Carnets de Voyages", sur la **Patagonie antartique**. Les destinations suivantes nous feront découvrir **Angkor vivante** et le **Pérou**.
- **Samedi 6 novembre** : théâtre avec la comédie "Jeune à tout prix" qui a été jouée au festival d'Avignon.

# OFFICE DU TOURISME

1, rue du Feuillage - 42660 Saint-Genest-Malifaux  
tél : 04 77 51 23 84 - fax : 04 77 51 23 85  
mail : ot.haut-pilat@wanadoo.fr

## HORAIRES D'OUVERTURE PENDANT L'ÉTÉ 2010

du 1<sup>er</sup> juillet au 19 septembre 2010 : du mardi au samedi  
de 8h30 à 12h30 et de 15h à 18h et le dimanche de 9h30 à 12h30

Du 20 au 30 septembre : mardi et mercredi de 9h30 à 12h  
et de 14h à 17h30 ; samedi de 9h30 à 12h



13

Plusieurs activités sont proposées : les marches de l'été, les sorties découvertes et terroir, les sorties nature, les concerts en balades et scènes aux champs.

## ■ LES MARCHES DE L'ÉTÉ

Tous les mercredis et vendredis, du 8 juillet au 31 août, l'**Office du Tourisme du Haut-Pilat**, en partenariat avec l'**Association des Guides Animateurs du Parc Naturel Régional du Pilat** vous propose des promenades d'une demi ou d'une journée sur le canton de Saint-Genest-Malifaux.

**Inscription obligatoire au plus tard la veille de la marche choisie (nombre limité à 50 personnes) auprès de l'Office du Tourisme du Haut-Pilat.**

## JUILLET

### → Saint-Genest-Malifaux :

"Le guide salue son féminin à la Jacques", promenade d'une demi-journée (10 km)

**Mercredi 7 juillet au parking du Pêcher à 14h30**

### → Saint-Régis-du-Coin :

"En traversant la Dunerette", promenade d'une demi-journée (10 km)

**Vendredi 9 juillet devant l'église à 14h30**

### → Jonzieux :

"Tables d'hôtes à la pierre Saint-Martin", promenade d'une journée (17 km - prévoir un pique-nique)

**Mercredi 14 juillet devant l'église à 8h30**

### → Planfoy :

"Aux siècles derniers, elles glaçaient nos étés", promenade d'une demi-journée (10 km)

**Vendredi 16 juillet derrière l'église à 8h30**



→ **Le Bessat :**

"Sur les traces de l'or bleu", promenade d'une demi-journée (10 km)

**Mercredi 21 juillet sur le parking du tremplin (aire de loisirs) à 14h30**

→ **Saint-Genest-Malifaux :**

"La marche sans nom, mais pas sans retour",  
promenade d'une journée (17 km - prévoir un pique-nique)

**Vendredi 23 juillet sur le parking des Trois Croix à 8h30**

→ **Saint-Régis-du-Coin :**

"Ombres et lumières du massif de Panère", promenade d'une demi-journée (10 km)

**Mercredi 30 juillet devant l'église à 8h30**

→ **Saint-Romain-les-Atheux :**

"En passant par le Bois Ternay", promenade d'une demi-journée (10 km)

**Vendredi 30 juillet devant l'église à 14h30**

**AOÛT**

→ **Tarentaise :**

"Le château du Toile", promenade d'une demi-journée (10 km)

**Mercredi 4 août devant la mairie à 8h30**

→ **Marlhes :**

"Le circuit des grenouilles", promenade d'une demi-journée (10 km)

**Vendredi 6 août devant l'église à 14h30**

→ **Saint-Romain-les-Atheux :**

"Autour des sources de la Valchérie",  
promenade d'une demi-journée (10 km)

**Mercredi 11 août devant l'église à 14h30**

→ **Marlhes :**

"Rendez-vous sous l'orme", promenade d'une demi-journée (10 km)

**Vendredi 13 août devant l'église à 14h30**

→ **Tarentaise :**

"Le Pas du Riot", promenade d'une demi-journée (10 km)

**Mercredi 18 août devant la mairie à 14h30**

→ **Jonzieux :**

"Et au pied, coule la Semène", promenade d'une demi-journée (10 km)

**Vendredi 20 août derrière l'église à 14h30**



→ **Le Bessat :**

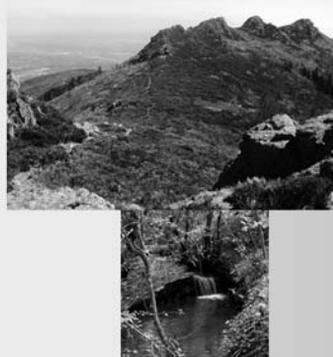
"La route des Aigles", promenade d'une demi-journée (10 km)

**Mercredi 25 août sur le parking de la Jasserie à 14h30**

→ **Planfoy :**

"Roche, bois et eaux", promenade d'une demi-journée (10 km)

**Vendredi 27 août derrière l'église à 14h30**



**Encadrement :**

- toutes les sorties sont conduites par des guides animateurs du parc Naturel Régional du Pilat. Laissez vous conter le village, son histoire, son patrimoine...
- présence d'un Accompagnateur de montagne breveté d'Etat.

**Équipement :** bonnes chaussures indispensables, vêtements appropriés selon la météo. Prévoyez d'emporter de l'eau, des biscuits ou barres énergétiques,... N'oubliez pas votre pique-nique pour les sorties d'une journée.

**Météo :** suivant les conditions météorologiques, nous nous réservons la possibilité de modifier ou d'annuler la sortie.

**Sécurité :** nous vous demandons de vous plier à ces quelques règles simples :

- Restez à l'intérieur du groupe. Ne devancez pas le guide de tête. Ne vous écartez pas du chemin sur lequel vous êtes conduit, n'empruntez pas un autre sentier, même si vous pensez le connaître. Ne traversez pas les routes, ne les empruntez pas même pour une courte distance avant d'y avoir été autorisé par un guide.

Le non-respect de ces règles ne pourrait être le fait que de votre propre initiative, et donc de votre propre responsabilité.

15



**Office de  
Tourisme  
du Haut-  
Pilat\*\*\***

## ■ LES SORTIES DÉCOUVERTES ET TERROIR 2010

Tous les mardis après-midi (gratuit) - Départ de l'Office de tourisme à 14h00

PRODUITS DU TERROIR • HISTOIRE LOCALE • PATRIMOINE

Les sorties que nous vous proposons se font en voiture particulière et covoiturage. Au cours du circuit, un bénévole emmènera le groupe chez un producteur qui vous fera visiter son exploitation.

**Réservation et inscriptions obligatoires auprès de l'Office de Tourisme. Limité à 30 personnes.**



Cette année l'accent est mis sur les producteurs engagés dans le réseau "saveurs du Pilat". Ils ont la volonté de développer l'accueil à la ferme et mènent un développement durable de l'agriculture. Retrouvez les adhérents du réseau sur le site [www.pilat-tourisme.fr](http://www.pilat-tourisme.fr) ou dans le guide des saveurs disponible à l'office de tourisme.

■ **6 juillet : Lycée agricole à Saint-Genest-Malifaux**

En route pour le Creux du Balay afin de découvrir la ferme d'application du lycée agricole qui vous ouvrira ses portes le temps d'un après-midi. Au programme, visite des différents ateliers : chèvrerie, salle de traite, fromagerie et vaches limousines. De l'élevage à la transformation, découvrez une exploitation qui se veut être un support pédagogique.



■ **13 juillet : Ferme de la Gelée à Marlhès**

C'est à la Gelée, hameau surplombant la commune de Marlhès, que vous attendra Bruno Delolme pour une visite de son exploitation. Il vous présentera son élevage d'agneaux noirs et vous fera partager l'autre partie de son activité : la culture de petits fruits (fraises, framboises, myrtilles) avec lesquels ils confectionnent des jus de fruits, sirops et confitures.



■ **20 juillet : Foie gras de Marlhès**

Direction le village de Marlhès où vous attendent M. Deville et M. Richard pour la découverte de l'exploitation et du laboratoire où ils confectionnent le foie gras de canard, élaborés sur les Hauts Plateaux du Pilat. Découvrez les étapes de production : élevage, gavage, transformation d'un produit réputé mais peu connu dans notre région.



■ **27 juillet : ferme Odouard à Saint-Genest-Malifaux**

En avant vers Barriquand pour la découverte d'une exploitation familiale, à vocation laitière, qui s'est diversifiée en volailles démarrées. La demande croissante d'une consommation de proximité leur a fait franchir une nouvelle étape en commercialisant des volailles fermières prêtes à cuire et des œufs. Venez découvrir ces volailles de races rustiques élevées en plein air et nourries de blé produit sur la ferme et autres céréales garanties sans OGM.



■ **3 août : La Pause glacée à Saint-Genest-Malifaux**

Quoi de mieux que de se laisser guider le temps d'une pause par Virginie et Serge Garnier qui vous feront découvrir le mariage de l'agriculture et de la gastronomie. C'est justement dans ce hameau de La Pause que Serge vous présentera son exploitation de vaches laitières avec visite de la salle de traite où il collecte le lait nécessaire à Virginie pour la fabrication de glaces et autres desserts glacés.



### ■ 10 août : Ferme de l'Aquarelle à Marlhès

C'est à Brodillon, dans une exploitation caprine que vous accueillera la famille Garon. Ils vous présenteront la vie à la ferme de l'Aquarelle. Vous découvrirez leur élevage de chèvres Schvitz (noires et blanches), Saanen (blanches) ou encore alpines (marron). Vous visiterez les différents ateliers : chèvrerie, salle de traite, fromagerie où Nathalie confectionne fromages et yaourts. Un après-midi pour tous les goûts et toutes les couleurs.



### ■ 17 août : La Truite du Pilat à Jonzieux

Direction les bords de la Semène à Jonzieux où David Wahler vous ouvre les portes de son exploitation piscicole. Au cours de la visite, découvrez cette pisciculture respectueuse de la nature qui n'utilise que des produits biologiques. Pour les amateurs de pêche, la fin d'après-midi pourra être consacrée à cette activité autour d'un bassin aménagé. Bancs et tables pour ceux qui souhaiteraient simplement se reposer près de l'eau.



17

### 24 août : ferme Margot à Saint-Genest-Malifaux

Au programme de ce mardi, escale au hameau du Vernay sur la commune de Saint-Genest-Malifaux. C'est dans l'exploitation familiale Margot que vous passerez l'après-midi. La famille vous fera visiter sa ferme diversifiée où chacun à son travail. Vous y découvrirez leurs différents élevages : bovins, porcins, les volailles..., les modes de vie depuis l'élevage jusqu'à la transformation des produits fermiers.



**Voilà tous les ingrédients de nos sorties découvertes et terroir. Laissez-vous conduire par un membre de l'Office de Tourisme qui sera votre guide d'un jour. Vous pourrez ainsi découvrir le charme de la vie à la campagne, apprécier le calme au cœur d'une nature riche, préservée et omniprésente.**

**Pour tous renseignements  
et inscriptions : Office de Tourisme\*\*\* Haut-Pilat**

A l'Office du Tourisme, Sandra pourra vous renseigner sur les programmes des **Concerts en balades et Scènes aux champs ou des sorties nature**. Vous y trouverez également les dépliants. Ces deux activités sont organisées par le Parc Naturel Régional du Pilat.

### ■ QUALITE DE L'EAU

Une récente émission de télévision a braqué les projecteurs sur la qualité de l'eau du robinet.

**Mais qu'en est-il sur notre commune ?** Le contrôle sanitaire est assuré par les services de l'État et chacun peut prendre connaissance du résultat des analyses :

- soit auprès du secrétariat de Mairie où elles sont affichées,
- soit directement sur le site internet [www.rhone-alpes.sante.gouv.fr/loire.htm](http://www.rhone-alpes.sante.gouv.fr/loire.htm).

En 2009, 24 analyses ont été réalisées pour un coût de **5 368 € HT**.

Un rapport annuel sur le fonctionnement des services publics de l'eau et de l'assainissement est également présenté chaque année devant le conseil municipal et peut être consulté en mairie.

Les ressources en eau de la commune proviennent majoritairement de sources captées dans le Grand Bois, aux Chomeys et Pléney. Elles sont de bonne qualité bactériologique et font l'objet d'une légère chloration afin d'éviter le développement de bactéries tout au long de la distribution depuis le départ des réservoirs jusqu'aux 70 km de canalisations que compte le réseau communal.

Les paramètres physico-chimiques recherchés mettent en évidence l'absence d'aluminium, de plomb, de nitrates ou de pesticides. A noter toutefois, que l'eau provenant de sources captées dans des terrains granitiques présente un pH (mesure d'acidité) acide se situant autour de 6,5 à 7, avec une alcalinité faible. Cette acidité peut provoquer dans le temps une corrosion des réseaux intérieurs en cuivre ou en plomb mais ne concerne pas les réseaux collectifs qui sont en fonte ou polyéthylène.



### ■ ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

#### Responsabilité de la commune et des propriétaires

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, l'État a transféré aux communes la responsabilité du contrôle des installations d'assainissement non collectif. Depuis cinq ans, 34 propriétaires ont déposé en mairie un dossier de réhabilitation complète de leur dispositif et 62 notes d'observations ont été notifiées à l'occasion de demandes de renseignements d'urbanisme.

La loi récente du 31 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques et les arrêtés du 7 septembre 2009 apportent des précisions au niveau du Code de la Santé publique. L'article L 1331-1-1 indique que les habitations non raccordées au réseau collectif d'eau usées sont équipées d'une installation dont le propriétaire fait assurer régulièrement l'entretien et la vidange afin d'en garantir le bon fonctionnement et que la commune en contrôle la qualité et peut également contrôler leur maintien en bon état de fonctionnement. Cette mission de contrôle vise à vérifier que les installations ne portent pas atteinte à la salubrité publique, ni à la sécurité des personnes et permettent la préservation de la qualité des eaux superficielles et souterraines en identifiant d'éventuels risques environnementaux ou sanitaires liés à la conception, à l'exécution, au fonctionnement ou à l'entretien des installations.

## ■ UN CONTRAT DE RIVIERE POUR LA SEMENE

La Semène prend sa source à 1290 m d'altitude au col de la République, sur notre commune et conflue dans la Loire en rive droite dans la retenue de Grangent à Aurec-sur-Loire (43). Le réseau hydrographique du bassin de la Semène représente un linéaire de 170 km de cours d'eau, pour une superficie de bassin versant de 155 km<sup>2</sup>.

La population du bassin versant est d'environ 23 000 habitants, en hausse de 23 % depuis 1982 et regroupe 13 communes avec d'amont en aval : Saint-Genest-Malifaux, Saint-Régis du Coin (très peu concernée), Marlihes et Jonzieux, Saint-Pal-de-Mons (très peu concernée), Saint-Romain-Lachalm, Saint-Victor-Malescours, Saint-Didier-en-Velay, La Séauve-sur-Semène, La Chapelle d'Aurec (très peu concernée), Pont-Salomon, Saint-Ferréol d'Auroure et Aurec-sur-Loire.

Le bassin de la Semène est majoritairement occupé par les zones agricoles (60 % de la superficie) et la forêt (38 %). La surface agricole utile est répartie entre les surfaces toujours en herbe (51 %), les terres labourables (48 %) et les prairies temporaires (1 %). L'activité industrielle est essentiellement constituée de petites et moyennes entreprises.



Ce bassin est également très important pour la production d'eau potable. On compte 9 points de prélèvement, dont deux importants : le captage d'eau sur la Semène à La Clare (330 000 m<sup>3</sup>/an) et le barrage des Plats (985 000 m<sup>3</sup>/an) dont la remise en eau est attendue avec impatience depuis sa vidange en 2005 (**voir le vœu du conseil municipal du 7 novembre 2008 en encadré ci-dessous**).

Enfin, ce bassin versant est fréquenté par de nombreux pêcheurs et randonneurs du fait de la proximité de l'agglomération stéphanoise.

Bien que la situation soit globalement satisfaisante, la qualité des milieux aquatiques est parfois altérée au niveau de la morphologie (mauvais état du lit et des berges, transits piscicole et sédimentaire difficiles), ainsi que localement au niveau de la qualité de l'eau.

## **SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2008**

### **VŒU SUR LA RESTAURATION DU BARRAGE DES PLATS**

*Considérant que le barrage des Plats construit par la ville de Firminy en 1958 sur la Commune de Saint-Genest-Malifaux a conditionné le développement et l'aménagement du territoire communal en raison de sa localisation géographique très proche du bourg et son impact sur l'activité agricole ;*

*Considérant qu'après la première vidange du barrage en 2005, la ville de Firminy s'était engagée dans un projet de restauration et de remise en eau du barrage pour lequel l'État apporte son concours financier au titre du contrat de projets État-Région 2007-2013 dans la rubrique "investir dans les ressources environnementales de la Montagne", en plein accord avec les parlementaires des deux départements concernés ;*

*Considérant que, depuis trois ans, l'espace précédemment occupé par le barrage est devenu une vaste friche qui se dégrade et risque de créer des désordres sur l'environnement ;*

*Considérant que l'Agence de l'Eau et les Départements de la Haute-Loire et de la Loire apporteront également leur soutien à ce projet ;*

*Considérant le préjudice que subit la commune de Saint-Genest-Malifaux et la dégradation d'un paysage remarquable du Parc Naturel Régional du Pilat ;*

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :*

- demande à Monsieur le Préfet de la Loire de mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour que le dossier de réhabilitation du barrage des Plats soit engagé dans les meilleurs délais.*





**Le projet de Contrat de Rivière Semène porté par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (SICALA) a pour objectif principal l'atteinte et la préservation du bon état des cours d'eau en conformité avec la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.**

Pour cela un programme d'actions de cinq ans va être mis en œuvre sur l'ensemble du bassin :

- Des travaux d'assainissement sont programmés afin de résorber les pollutions d'origine domestique ; la commune de Saint-Genest-Malifaux a sollicité l'inscription du projet **d'assainissement collectif du hameau de la République** avec la création d'une mini-station d'épuration avec filtres plantés de roseaux sur un montant de 600 000 € HT.
- Un programme agricole contenant de l'animation, du conseil, des diagnostics d'exploitations ainsi que des travaux sur les bâtiments agricoles, va permettre de participer à la maîtrise des transferts des éléments à l'origine du phénomène d'eutrophisation (nitrate et phosphore).
- Des travaux sur les cours d'eau et les milieux associés sont également prévus. Ils consisteront à restaurer les berges par des techniques douces, restaurer la végétation rivulaire, lutter contre les plantes envahissantes...
- S'ajoutent à ces actions prioritaires, des opérations destinées à économiser et préserver la ressource en eau potable, sensibiliser sur le risque inondation et valoriser le patrimoine. La commune a sollicité l'inscription d'un diagnostic complet du réseau d'eau potable pour un montant évalué à 59 000 € HT.

21

**Ainsi le Contrat de Rivière Semène affiche les objectifs suivants :**

- obtenir et maintenir une bonne qualité d'eau sur le bassin versant,
- restaurer et maintenir la qualité des milieux aquatiques,
- maintenir une ressource quantitative suffisante et préserver les ressources en eau potable,
- sensibiliser au risque inondation,
- renforcer l'attractivité des cours d'eau,

Le budget du Contrat de Rivière est de 7 489 915 € répartis comme suit : 4 818 350 € pour restaurer la qualité de l'eau, 2 076 880 € pour restaurer les milieux aquatiques, 594 685 € pour le travail d'animation et de communication.

*Il bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, des Régions Rhône-Alpes et Auvergne, des Conseils Généraux de la Loire et de la Haute-Loire, des Communes et des Fédérations de Pêche. Le Contrat de Rivière a nécessité 10 ans de travail entre la première prise de décision et son lancement. Le comité de pilotage est présidé par **Noël Grange, Maire de la Séauve-sur-Semène.***

## ■ TAXE DE SÉJOUR INTERCOMMUNALE

### Opposition du conseil municipal

À deux reprises, les représentants de la commune de Saint-Genest-Malifaux, comme ceux de la commune du Bessat, se sont prononcés contre l'instauration d'une taxe de séjour par la communauté de communes des Monts du Pilat, sans une concertation au préalable avec les hébergeurs pourtant annoncée.

Les propriétaires de gîte, camping, hôtels, chalets loisirs seront transformés au 1<sup>er</sup> janvier 2011 en collecteur d'impôt auprès de leur clientèle au profit de la communauté de communes. En multipliant les structures et les échelons

qui gèrent l'organisation touristique d'un même territoire, alors que le parc naturel régional du Pilat existe déjà depuis 35 ans, des dépenses improductives sont générées ! De telles redondances ont largement été dénoncées par la Cour des Comptes dans son rapport public particulier sur l'intercommunalité. Les touristes auraient pu continuer à consommer davantage dans nos commerces, certains élus préfèrent les ponctionner, sans véritable projet supplémentaire à leur proposer, si ce n'est augmenter un budget qui est déjà conséquent, au lieu de rechercher les économies et l'efficacité.

Alors que la crise se poursuit, alors que l'organisation territoriale devient incompréhensible pour nos concitoyens, fallait-il créer (dans la précipitation) un nouvel impôt ? Est-il révélateur de la politique intercommunale actuelle ou serait-il annonciateur de la politique à venir ?

---

# HABITAT

---

## ■ LOGEMENT

### Coup de neuf sur le patrimoine Loire Habitat

Cette année, Loire Habitat engage un important programme d'amélioration de son parc de logements pour un budget global de 9 550 000 € TTC. **Deux opérations concernent les immeubles de notre commune celui de la rue Bergazzy et le "Preynet"** avec notamment une isolation thermique des bâtiments par l'extérieur, le remplacement des huisseries, la réfection des parties communes,...



## ■ COMMERCE LOCAL ET COVOITURAGE

Récemment deux nouvelles signalisations sont apparues dans le village avec sinon un même objectif, du moins un intérêt convergent. En effet, comment favoriser la **vitalité du commerce local** si toutes les places de stationnement de la place Foch sont bloquées toute la journée par des personnes qui pratiquent le covoiturage ou qui travaillent dans le centre bourg ?

D'où l'idée de créer un **lieu dédié au covoiturage** sur la place du 19 mars 1962 équipée d'un abri et de toilettes (ce qui n'est pas le cas de beaucoup de parkings). Cette place située à 250 mètres et à 3 mn à pied du centre peut aussi accueillir le stationnement à la journée des personnes qui donnent vie aux établissements scolaires, aux services et commerces du bourg.

Quant à la signalisation instaurée pour **l'ensemble de la place Foch**, qui **interdit le stationnement au-delà d'une heure**, elle se veut dans un premier temps pédagogique et fait appel au **sens civique** de chacun. L'utilisation partagée de cet espace public sera le signe de notre capacité à vivre ensemble.

Dans les deux cas, une prise de conscience collective s'avère nécessaire pour modifier nos comportements individuels et se servir au mieux de cet espace commun.



23

## ■ ECONOMIE

L'atelier relais des Trois Pins de 290 m<sup>2</sup> reste disponible à la vente (s'adresser en mairie). Dans l'attente, la société Raidlight a trouvé auprès de la commune une réponse rapide à sa recherche d'un lieu de stockage, en louant cet atelier pour une année, avant son départ en Chartreuse, n'ayant pas pu trouver une solution satisfaisante à son projet de développement, suite aux démarches effectuées auprès du Président de la Communauté de Communes des Monts du Pilat dont la première compétence reste pourtant l'économie.



**EOLIEN INDUSTRIEL, DEVELOPPEMENT DURABLE ET PAYSAGES**

**"Etre dans le vent, n'est-ce pas l'ambition d'une feuille morte ?"** Milan Kundera

En Afrique, il existe des projets pharaoniques, sortis des portefeuilles des occidentaux, qui ne correspondent pas à l'identité d'un territoire et ses habitants, que l'on surnomme "les éléphants blancs". Chez nous, certains désireux de laisser une empreinte visible à l'horizon, n'ont d'autres projets que de léguer aux habitants actuels et aux générations futures des "éléphants verts". Après avoir distillé une information soigneusement choisie, éloignée de l'objectivité nécessaire à ces projets, sans véritable débat contradictoire, ils n'hésitent pas à adapter la future charte d'un Parc Naturel pour insérer leurs projets, et dissimulent souvent des idéologies sous-jacentes et des ambitions politiques assises sur le Bien commun.

Dans une société où le progrès technique rend tout possible et donc sous-entend que tout est souhaitable, il est de notre devoir de garder les pieds sur terre et le bon sens près de chez nous.

Sur nos territoires, qui sont fragiles et à la merci des pressions foncières et des appétits économiques qui peuvent les dénaturer, **nous sommes pour le développement des énergies renouvelables**, mais pas à n'importe quel prix et dans n'importe quelles conditions, c'est-à-dire en cohérence avec nos engagements sur la protection des paysages et pour un véritable développement durable.

De janvier 2010 à avril 2010, la Préfecture de la Loire a organisé une Consultation sur le Schéma Éolien de la Loire dont vous pouvez lire les différentes contributions sur le site : [www.consultation-schema-eolien-loire.fr](http://www.consultation-schema-eolien-loire.fr).

À l'occasion de la consultation concernant l'éolien industriel et du futur projet de ZDE (Zone de Développement Éolien) de la Communauté de Communes des Monts du Pilat (dans la limite d'une douzaine d'éoliennes industrielles dans la forêt de Taillard sur la commune de Saint-Sauveur-en-Rue) qui sera reliée à la ZDE de la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon (dans la limite d'une douzaine d'éoliennes sur la commune de Riotord), nous tenions à poser la réflexion sur deux thèmes qui nous paraissent essentiels pour notre territoire : "éoliennes industrielles et développement durable" et "éoliennes industrielles et paysages".



L'article qui suit résume cette réflexion et a été publié sur le site de la Préfecture. Par rapport à l'implantation d'éoliennes industrielles dans la Loire et au schéma départemental, travail technique et administratif, sérieux et approfondi, mais incomplet du fait du manque de mesures de vent pour apprécier le degré de développement durable recherché et d'outils actuels pertinents pour mettre le paysage au cœur de la réflexion, je me permets deux remarques :

### ■ Développement durable et éoliennes industrielles :

*Définition du développement durable : développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987).*

Autrement dit, en terme énergétique : nous devons économiser les ressources naturelles qui permettent de fabriquer le matériel producteur d'énergie, nous devons placer ce matériel dans des conditions optimales de production, au plus près de la ressource énergétique, pour produire le maximum d'énergie, et dans des conditions optimales de consommation, au plus près des consommateurs.

Ainsi, développer des énergies renouvelables n'est pas forcément participer au développement durable : installer une éolienne dans la Loire, en pleine campagne, où le vent est juste suffisant, qui va tourner 2 000 à 2 500 heures par an, alors qu'elle tournerait 3 000 à 3 500 heures sur les côtes, voire 4 000 heures en mer, **est-ce faire du développement durable ?** Pour ma part, je pense que c'est poursuivre le modèle du développement rentable, né de la révolution industrielle, réhabilité aujourd'hui en "développement durable de luxe". Parce que nous avons les moyens financiers, nous installons des éoliennes industrielles dont le rendement et la rentabilité sont éloignés de leur optimum.

Si l'on se rapproche du seuil de rentabilité minimum, on s'en tient à un développement rentable ; mais pour les générations futures, il faut qu'il soit durable, c'est-à-dire : installer un minimum d'éoliennes industrielles, qui produiront un maximum d'énergie, qui utiliseront donc un minimum de centrales thermiques, ce qui protégera au maximum l'environnement. De plus, l'implantation d'éoliennes industrielles doit s'adapter à son environnement et non l'inverse.



Ainsi, toutes les énergies renouvelables ne se valent pas partout, et nous n'avons pas les moyens de toutes les développer sur tous les territoires, il faut donc choisir.

Seulement, pour certains élus, toutes les énergies renouvelables, ne se valent pas en terme de communication, de visibilité électorale et de ressources financières. Ainsi, le développement durable et les énergies renouvelables sont dans les discours, mais les projets politiques d'implantations d'éoliennes industrielles ne sont jamais inscrits explicitement dans les professions de foi lors des élections.

### ■ Paysages et éoliennes industrielles :

*"La campagne est un lieu où la présence de la nature est plus forte que celle du bâti"* (Charles-Henri Tachon)

26

L'espace rural est à la fois un territoire et un cadre de vie. Qui dit territoire, dit histoire et dit aussi identité. L'identité rurale correspond à un besoin de rapport à la nature, un besoin de "terre". L'espace rural est donc un lieu fragile. Vouloir préserver cet espace rural, c'est vouloir apporter un peu de stabilité à cette fragilité, pour que l'histoire des lieux et des hommes soit toujours visible et vivante, c'est vouloir que les rapports à la nature soient toujours possibles pour tous et toujours présents. Je me permets de faire référence à des documents adoptés par diverses assemblées d'élus et d'en recopier les discours :

#### RAPPEL DES GRANDES ORIENTATIONS POLITIQUES DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

- Le Parc Naturel est un territoire rural et a pour vocation de le rester.
- Le lien à la terre et le respect de cette terre doivent constituer l'objectif premier des politiques communales dans le cadre de leur adhésion à un PNR.
- La protection de la nature, c'est-à-dire de tout ce qui n'est pas construit, constitue une préoccupation permanente des élus et autres responsables locaux.

#### LA CHARTE ACTUELLE DU PARC NATUREL DU PILAT

En concertation, les élus locaux, les associations et les acteurs du Pilat ont défini cette charte, puis l'ont adoptée.

- affirmer l'identité rurale du Pilat dans son environnement urbain par une économie propre au territoire, fondée sur le développement durable et préservant ses milieux naturels et ses paysages remarquables.
- le paysage : point fort de l'organisation de l'espace : reconnaître le paysage comme patrimoine commun.

#### LE PROJET DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DU PILAT

- protéger et préserver les espaces naturels.
- maintenir des paysages ouverts.

### LE SCOT SUD-LOIRE (SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE)

- la préservation des paysages et des ressources.
- préserver et valoriser les milieux naturels et les paysages.
- faire des paysages des vecteurs d'identité et d'attractivité du territoire.

### LE CTD PILAT (CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ENTRE LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DU PILAT)

27

- garantir un cadre de vie préservé et maîtrisé.
- maintenir une qualité paysagère.

### LE DIAGNOSTIC DU PLH (PLAN LOCAL DE L'HABITAT) DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DU PILAT

Ce territoire est caractérisé par un paysage de qualité avec un espace naturel préservé.

Comme pour le développement durable, il y a les discours et il y a les actes : or, nos discours sont nos promesses à nos enfants, nos actes seront leur héritage.

À l'heure où la notion de patrimoine immatériel apparaît pour affirmer la richesse du paysage (cachée, permanente, mais difficilement appréhendable), l'industrie éolienne se l'approprie et achète son identité.

À l'heure où la présence humaine cherche à se fondre dans son environnement pour ne pas le dénaturer (respect de la biodiversité, trames bleue et verte, corridors écologiques,...), où l'homme a besoin d'une nature naturelle, on nous propose une nature industrialisée.

L'harmonie des paysages naturels et notre rapport avec eux se construisent sur des équilibres fragiles. Ignorer ces paysages naturels, c'est mépriser ceux qui ont fait le choix de les habiter tous les jours, c'est duper les touristes qui viennent de près ou de loin, en leur vendant une image sans saveurs, où la nature au premier plan cachera difficilement l'industrie à l'horizon. Toute pression sur les paysages exprime la pression sur la nature.

Le paysage est notre patrimoine commun, la nature est notre besoin collectif, ces deux facteurs constituent notre unité dans la complémentarité, saurons-nous en prendre soin ?

L'essor de l'éolien industriel, auquel je suis favorable, doit s'effectuer **en cohérence** avec nos choix et discours politiques, pour participer à un **véritable développement durable**, dans le **respect** de l'histoire, de la volonté des habitants, de l'environnement et des richesses de chaque territoire.

V.D.

## INFORMATIONS SCOLAIRES

Comme chaque fin d'année scolaire, découvrons quelques activités pratiquées par les enfants et les adolescents dans nos différents établissements.

### ■ ECOLE DE L'ETANG

En début d'année, une classe de l'école, le CE1 CE2, est allée à Dunières pour une **initiation à la natation**. Mise en place depuis quelques années, cette activité-piscine sera renouvelée l'an prochaine et devrait concerner deux classes.

28

La fin du premier trimestre fut l'occasion de voir un film qui est un chef d'œuvre de poésie "**Le Roi et L'oiseau**" sur un scénario de Prévert. Malgré ses trente ans, ce film a marqué nos enfants : il faut l'avoir vu. Et le lendemain, juste avant les vacances... le Père Noël est venu à l'Étang avançant sa tournée de quelques jours pour nos enfants. Il a distribué des livres à tous.

Avec l'arrivée du printemps - tardive -, ce fut l'occasion de participer à **l'opération Pilat Propre**. Parents accompagnateurs, professeurs et élèves, prirent alors le chemin des champs. Des 4 ans aux 11 ans, tous furent bien conseillés par les adultes car il ne fallait pas se blesser ou se mettre en danger. Puis, ils débarrassèrent nos paysages de quelques plastiques ou ferrailles mal venus dans notre beau parc du Pilat. Une leçon d'écologie.



Courant avril, en début de troisième trimestre, les élèves des classes de Grande section au CM2 sont allés à **l'Astronef** pour admirer les étoiles... Que l'on soit scientifique ou poète, avec des sorties comme celle-ci : chacun y trouve son bonheur. On y retournera assez vite !!

### ■ Sorties et voyages scolaires...

Les Grandes sections-CP accompagnés des CE1-CE2 sont allées le 28 juin au nord du département à Briennon jouer les marins d'eau douce. Croisière sur le fleuve au programme. Quant aux plus grands, les CE2-CM1 et CM1-CM2, ils ont fait leur sortie de fin d'année pour découvrir le musée du cinéma à Lyon (appelé aussi musée Lumière, du nom des inventeurs bien connus du 7<sup>e</sup> art). C'était le 3 juin, et, l'après-midi, ils sont allés se faire

peur dans la grotte de la Balme en Isère à une quarantaine de kilomètres de la capitale des Gaules. Une journée très enrichissante et qui leur a laissé beaucoup de souvenirs. Nos tout-petits de maternelle ont eu leur sortie le 24 juin. Ce jour-là, ils ont pris la direction de l'écurie des "Prés hauts" pour un pique-nique.



Enfin, annonçant les vacances d'été, la kermesse de l'école de l'Étang a eu lieu le 18 juin. Enseignants, parents, enfants de tous âges, tous ont été sur la brèche pour assurer la réussite de ce spectacle familial. Les répétitions des chants et des ballets se sont enchaînées, le décor s'est mis en place, les costumes ont été créés. Le rêve a pris forme. Le thème de cette année était "Pierre et le loup" de Prokofiev. Enfants, parents, grands-parents et amis sont venus le vendredi 18 juin à 16h30 dans la cour de l'école pour notre kermesse.

29

## ■ ECOLE DE LA REPUBLIQUE

C'est fin janvier que les élèves de l'école de la République assistés de leurs copains de Saint-Sauveur-en-Rue ont présenté un **conte musical "Lili peur de rien"**. Dès le mois de septembre, avec l'aide de Jean-François Bonura, intervenant musique dans les deux écoles, le travail a débuté par l'apprentissage des chants. Les décors ont été élaborés lors des séances d'art visuel. Des rencontres entre les deux écoles ont été organisées afin d'être prêts pour les représentations prévues à Saint-Sauveur et à Saint-Genest.





Les élèves de l'école de la République étaient également engagés dans un projet proposé par le Parc du Pilat "**les petits explorateurs de la nature**". Ils sont donc partis à la découverte des petits animaux vivants près de l'école, dans la forêt proche. Ils ont pu les observer dans un terrarium. Aidés d'Emilie Moine, animatrice au CPIE de Marlhès,

ils ont appris à reconnaître les différentes espèces animales et végétales que l'on trouve dans le Parc. Puis ils ont été accueillis un après-midi à la maison de l'eau pour observer la vie en milieu aquatique. A l'aide de clés de détermination, de loupe, ils ont pu donner un nom aux animaux recueillis. Le travail s'est poursuivi par la construction d'abris à coccinelles, perce-oreilles (pour manger les pucerons), à abeilles, à bourdons, construction également de mangeoires pour les oiseaux. Un travail très intéressant... Les carabes, vélie, gerris, gammare n'ont plus de secret pour les petits explorateurs de la République !

30

## ■ ECOLE SAINT-JOSEPH

### ■ Sortie poneys en petite section

Nous sommes allés faire (courant mai, juin) quatre séances au poney club des Combettes à Jonzieux. Au programme : jeux à poneys, voltige, pansage des poneys, visite des écuries, promenade et attelage. Programme complet et intéressant à réaliser sur plusieurs séances car les élèves prennent de plus en plus confiance en eux. Les enfants ont adoré ; expérience à renouveler !



### ■ Respect des différences en classe de MS / GS

Notre thème de l'année était le respect des différences, ainsi que l'intégration d'enfants différents. Pour débiter, les enfants, par binômes, ont cherché ce qui les différenciait (physiquement ou de par leurs goûts). Cela a permis la réalisation d'un affichage avec les photos des enfants, et leurs phrases.

Nous avons continué par l'exploitation de l'album "Quatre petits coins de rien du tout" de Jérôme Ruillier. Cette histoire nous racontait comment un groupe d'enfants représentés par des ronds pouvait accueillir dans l'école leur ami différent représenté par un carré.

En effet, l'école est adaptée à tous les enfants ronds : sa porte d'entrée est ronde. Les enfants ont réfléchi à plusieurs hypothèses pour faire entrer Petit Carré dans l'école. Pour cela, ils ont construit la maison et les personnages par petits groupes ; ils ont fait des transformations pour vérifier leurs hypothèses (changement de la porte, couper les coins de Petit Carré...)

Pour élargir notre travail sur les différences, les trois classes de maternelle (de la PS à la GS) ont choisi une ouverture culturelle autour de l'Afrique. Deux intervenants dont un africain sont venus deux demi-journées nous initier à la danse africaine.



Nous finirons l'année par une sortie à la journée pour découvrir la vie de quelques animaux, le lundi 28 juin. Nous visiterons une ferme pédagogique à Roche la Molière, puis la miellerie des Gorges de la Loire

#### ■ **Projet d'école :**

Le respect des différences fil conducteur de l'année qui interpelle les élèves et les enseignants. C'est au sein de la communauté éducative que se joue le respect des différences sur le vivre ensemble. Si la différence se vit au quotidien chaque classe engage une réflexion autour de ce thème.

En CM : Témoignage d'un responsable handisport natation de Saint-Etienne.  
Intervention de SAAIS et mise en situation d'handicap pour les élèves.  
Intervention dans le domaine du théâtre avec P. Granjean (improvisations jouées devant les autres, vidéo de ces mêmes activités réalisées par des handicapés mentaux).

CP/CE : Tolérance au sein de la classe, différences culturelles (exposés sur les pays), différents handicaps, danses africaines.

On terminera notre projet par un mini-marathon avec l'association ELA pour les primaires le mardi 29 juin sur la piste vers le gymnase.

## ■ COLLEGE SAINT-REGIS

### ■ Bravo les artisans !

Pour la 9<sup>e</sup> année consécutive, la Chambre des Métiers a proposé à des collégiens de 4<sup>e</sup> de partir à la découverte du monde de l'artisanat. Loin d'être une pré-orientation professionnelle, cette animation a pour but la valorisation du travail manuel, mais aussi la rencontre avec le monde du travail et les artisans du secteur. Par binômes, et en dehors du temps scolaire, les adolescents ont ainsi réalisé des mini-stages chez des artisans.

Il s'agissait de la seconde participation pour le collège Saint-Régis, et l'enthousiasme des élèves à vouloir participer a tout de suite montré une nouvelle fois qu'il s'agissait d'une bonne idée. Certains se sont ainsi rendus chez une coiffeuse, une photographe, d'autres chez un boulanger ou encore un menuisier. Les jeunes ont du ensuite préparer un exposé pour présenter le métier à leurs camarades de classe, ainsi que des panneaux explicatifs pour la soirée de clôture. Cette dernière a eu lieu au collège, en présence des représentants de la Chambre des Métiers, de M<sup>me</sup> Vigouroux, de M. Gilbert, des artisans, des jeunes volontaires accompagnés de leurs familles et de leurs enseignants, ainsi que M<sup>me</sup> Derail.

Avant de prendre le verre de l'amitié, tous ont remercié tout particulièrement les artisans pour leur engagement et leur gout de la transmission. Cette action sera sans doute reconduite l'an prochain et l'établissement pourra de nouveau prendre part à cette découverte des métiers de l'artisanat. Bravo aux artisans qui ont accueilli les élèves, mais aussi bravo aux jeunes qui se sont investis et aux enseignants qui les ont accompagnés dans cette découverte de métiers artisanaux.



### ■ Les 3<sup>e</sup> : travaux sur le devoir de mémoire

S'appuyant sur le programme d'histoire, les enseignants qui accompagnent les élèves de 3<sup>e</sup> ont organisé diverses activités autour du devoir de mémoire. En octobre, les élèves sont allés en Allemagne et ont visité le camp de Dachau. Ils ont également participé à un "défi lecture" autour du thème de la guerre au 20<sup>e</sup> siècle. Le point d'orgue de cette thématique soutenue



par le ministère de la Défense a sans doute été la participation au concours de la Résistance et de la déportation dans le cadre de leur programme d'histoire. Cette année, le sujet portait sur l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940.

Douze élèves ont vu leur travail récompensé lors de la remise des prix en Préfecture. Leur réflexion a développé le rôle des hommes et des femmes qui se sont engagés dans la résistance et ont lutté contre la barbarie nazie. Aujourd'hui, les témoins de la Seconde Guerre mondiale sont de moins en moins nombreux. Il est important de rappeler leur rôle dans la libération de la France et de l'Europe occidentale. Sur 40 jeunes collégiens de la Loire primés lors de cette réception, 12 sont des élèves du collège Saint-Régis, avec une 3<sup>e</sup> place bien méritée pour l'un d'entre eux. Tous ont reçu un diplôme et un livre des mains soit de M. le préfet, soit de M. Vignoux, Inspecteur d'Académie. Ceux qui ont obtenu un très bon classement sont partis à Colombey-les-deux-églises avec les autres participants ligériens.

Les professeurs d'histoire ont, quant à eux, proposé aux autres jeunes impliqués de se rendre à Genève au musée international de la Croix Rouge et du Croissant Rouge ainsi qu'au palais de l'ONU. Ils ont ainsi pu découvrir les origines de la Croix Rouge et ses interventions dans le monde depuis 1862.

## ■ LE LYCEE AGRICOLE PREPRARE LA RENTREE

Une rentrée à la saveur toute particulière : la classe de 2<sup>de</sup> Générale et Technologique (G.T.) viendra étoffer l'offre de formation déjà en place. Avec l'inauguration de la filière G.T. dans l'établissement, c'est tout un nouveau pan de possibilités de poursuite d'études qui s'ouvre : comme son nom l'indique, cette formation permet aux candidats d'intégrer toute classe de première générale ou technologique. Tout en préservant à cette classe son caractère de "détermination", l'équipe pédagogique a choisi de privilégier qualité de l'accompagnement et du suivi : l'effectif volontairement limité et les équipements, dont l'internat, permettront d'atteindre cet objectif.

Autre priorité, faire du territoire Pilat un véritable support de formation. Les activités de pleine nature seront le moyen privilégié de l'approcher. Tous les facteurs possibles seront pris en compte : géographie, écologie, héritage historique et culturel, activités économiques et sociales... Un enseignement d'hippologie-équitation sera également proposé. De quoi aborder l'année scolaire dans les meilleures conditions !

34



## ■ ET SI CET ÉTÉ ON LISAIT !

La lecture est un moment de détente, de culture, d'information. C'est parfois une "vraie passion". L'art de l'écriture peut apporter les mêmes plaisirs et les mêmes joies. Savez-vous qu'à Saint Genest un écrivain a déjà publié plusieurs ouvrages ?

Roger Royer est l'auteur d'une trentaine de contes pour enfants, d'une centaine de nouvelles ; depuis quelques années il concentre "sa passion de l'écriture"

aux romans. Il puise son inspiration littéraire et artistique dans sa région Rhône-Alpes ; il traduit avec réalisme, émotion et justesse tout ce qui touche au patrimoine culturel local et à ses traditions. Ses 3 derniers romans s'intitulent "La Colombière", "La Colline des Maures", "Le Médecin de Maurevers". Il est édité chez "De Borée".

## EN BREF...

### ■ ANTENNE DE LA MAISON POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION

Cette antenne pour le site Haut-Pilat est installée dans des locaux mis à disposition par la mairie de Saint-Genest-Malifaux au centre social (impasse de la mairie).



Permanences : mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00, mercredi de 13h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30

**Pour plus d'informations :** Nathalie Bastin, assistante Conseil Maison de l'emploi et de la Formation Loire Sud (04 77 52 17 55 - fax : 04 77 93 40 51)

### ■ PROPRETÉ DUVILLAGE

Le balayage mécanisé des rues du bourg et des lotissements a lieu trois fois par an. Les prochains passages sont prévus **les 2 juillet et 22 octobre 2010**. Afin de faciliter le passage de la balayeuse, il est demandé aux riverains de ne pas stationner sur le domaine public ce jour-là. Nous vous en remercions par avance.

### ■ ECONOMIE

La SARL FMAC, créée par François Merle "Assurances-Courtage" vient de s'installer rue de Montboisier (téléphone : 06 77 04 21 71 et 04 77 51 28 15).

#### **EXPOSITION "LA SOIE, 300 ANS D'HISTOIRE"**

##### **DANS LE HALL DE L'ESPACE JULES VERNE**

*Durant le mois de juillet, cette exposition présentée dans le hall du Jules Verne, retrace des pages riches de l'histoire du patrimoine de notre région. En 2008, le Syndicat d'Initiatives "Le Val du Ternay" de Saint-Julien-Molin-Molette en collaboration avec les élèves du Lycée des Métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme de Grenoble a réalisé cette exposition qui a reçu le soutien de la Communauté de Communes des Monts du Pilat. Celle-ci a été présentée les 14 et 15 juin 2008, à l'occasion des Journées du Petit Patrimoine de Pays. Elle se compose de 13 panneaux sur les thèmes de l'origines de la soie, des fabriques, de la force motrice (l'eau, la machine à vapeur, l'électricité), du métier à tisser, de la vie ouvrière à Saint Julien Molin Molette, des grèves, de la nouvelle vie des bâtiments...*



■ **DÉCHETTERIE DU SICTOM VELAY-PILAT**  
à Saint-Genest-Malifaux située au lieu-dit "Le Pré".

**Horaires d'ouverture au public :**

- les lundi et vendredi de 14h à 18h (1)

- les mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h (1)

<sup>(1)</sup> A partir de la deuxième quinzaine de septembre fermeture à 17h.

■ **COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET BACS JAUNES**

La collecte le mercredi 14 juillet sur le secteur de la campagne est supprimée et aura lieu le **jeudi 15 juillet**.

■ **LOCATION DES COURTS DE TENNIS DE LA CROIX DE GARRY**

Elle s'effectue à la boulangerie-pâtisserie Neyret, située place Foch à Saint-Genest.

■ **BULLETIN MUNICIPAL ANNUEL**

Il sera distribué mi-juillet et **disponible à l'accueil de la mairie à partir du mardi 20 juillet** pour les genésiens et les vacanciers qui ne l'auraient pas reçu.

*Bon été à tous !*

Le Bourg - B.P. 1  
42660 Saint-Genest-Malifaux  
Tél : 04 77 51 20 01 - Fax : 04 77 51 26 71  
E-mail : [mairie@st-genest-malifaux.fr](mailto:mairie@st-genest-malifaux.fr)

[www.st-genest-malifaux.fr](http://www.st-genest-malifaux.fr)

